

Plan d'Achat d'Actions pour les Salariés de Solvay (le « Plan »)

Conditions générales

Les présentes conditions générales définissent les conditions selon lesquelles, en demandant à adhérer au Plan, vous (le « **Participant** ») acceptez d'acquérir des Actions Achetées, des Actions de Dividendes, des Actions Abondées et une Action Gratuite, sous réserve des règles du Plan.

Les termes utilisés mais non définis dans les présentes Conditions Générales ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans les règles du Plan.

Participant

Actions Achetées

Je soussigné, le Participant, accepte :

- de participer au Plan ;
- de permettre à mon employeur de déduire de mon salaire net chaque mois pendant 12 mois à compter d'octobre 2022 le montant que j'ai indiqué lors de ma demande d'adhésion (soit un minimum de l'équivalent en devise locale de 15 € par mois et un maximum de l'équivalent en devise locale de 250 € par mois) ;
- que chaque déduction soit transférée par Solvay SA (la « **Société** ») à Global Shares Limited (le « **Mandataire** ») aux fins d'acheter des Actions Achetées en mon nom et que cette somme soit détenue par mon employeur et/ou le Mandataire pendant une courte période jusqu'à l'achat des Actions Achetées sur une base mensuelle ;
- que le montant déduit de mon salaire, ou le nombre d'Actions Achetées que je recevrai, puisse être diminué au cours d'une année donnée si la limite de 250 000 Actions du Plan allouée au Plan est dépassée ;
- que je pourrai demander au Mandataire mes Actions Achetées à tout moment ; et
- que tous dividendes perçus sur mes Actions Achetées seront automatiquement réinvestis dans des Actions de Dividendes.

Actions Abondées

Je soussigné, le Participant, accepte :

- les Actions Abondées qui m'ont été attribuées dans le cadre du Plan sous la forme d'une Attribution d'Actions Abondées (c'est-à-dire un droit de recevoir des Actions Abondées à la fin de la Période d'Acquisition) ;

- que les Actions Abondées me soient attribuées au moment de l'achat des Actions Achetées auxquelles elles se rapportent ;
- accepte que les Actions Abondées fassent l'objet d'une Période d'Acquisition qui commencera le 1^{er} octobre 2022 et se terminera le 30 septembre 2024 ;
- de ne pas céder, grever ni de quelque autre façon aliéner mes Actions Abondées jusqu'à ce que je reçoive celles-ci lorsqu'elles me seront définitivement acquises ;
- que le ratio entre les Actions Abondées et les Actions Achetées soit de 1 pour 2, mais que celui-ci puisse être modifié par la Société. Si le ratio varie, la Société me le notifiera avant que je n'achète les Actions Achetées ;
- que le montant minimum d'argent que je peux apporter eu égard à des Actions Achetées au cours d'un mois ne peut être inférieur à l'équivalent en devise locale de 15 € ;
- que le montant maximum d'argent que je peux apporter eu égard à des Actions Achetées au cours d'un mois ne peut être supérieur à l'équivalent en devise locale de 250 € ;
- que les dividendes ne seront pas reçus ni l'équivalent en dividende versé sur mes Actions Abondées ; et
- que je perdrai mes Actions Abondées si :
 - je vends ou retire les Actions Achetées auxquelles se rapportent les Actions Abondées avant la fin de la Période d'Acquisition ; ou
 - je cesse d'être employé par le Groupe avant la fin de la Période d'Acquisition, sauf si je cesse d'être employé par le Groupe en raison d'une blessure, d'un mauvais état de santé, d'une invalidité, d'un licenciement, d'une retraite, d'un décès ou si la société qui m'emploie ou mon activité cesse d'appartenir au Groupe.

Action Gratuite

Je soussigné, le Participant, accepte :

- les Actions Gratuites qui m'ont été attribuée dans le cadre du Plan sous la forme d'une Attribution d'Actions Gratuites (c'est-à-dire un droit de recevoir des Actions Gratuites à la fin de la Période d'Acquisition) ;
- que l'Action Gratuite sera attribuée le 1^{er} octobre 2022 ;
- que l'Action Gratuite fasse l'objet d'une Période d'Acquisition qui commencera le 1^{er} octobre 2022 et se terminera le 30 septembre 2024 ;
- de ne pas céder, grever ni de quelque autre façon aliéner mon Action Gratuite jusqu'à ce que je reçoive celle-ci lorsqu'elle me sera définitivement acquise ;
- que les dividendes ne seront pas reçus ni l'équivalent en dividende versé sur mon Action Gratuite ;
- que je perdrai mon Action Gratuite si :
 - je vends ou retire les Actions Achetées auxquelles se rapporte l'Action Gratuite avant la fin de la Période d'Acquisition ; ou
 - je cesse d'être employé par le Groupe avant la fin de la Période d'Acquisition, sauf si je cesse d'être employé par le Groupe en raison d'une blessure, d'un mauvais état de santé, d'une invalidité, d'un licenciement, d'une retraite, d'un décès ou si la société qui m'emploie ou mon activité cesse d'appartenir au Groupe.

Scission

Je soussigné, le Participant, accepte et comprends que si je participe au Plan, ce qui suit peut s'appliquer à mes Actions Achetées, mes Actions de Dividendes, mes Actions Abondées, mes Actions Gratuites, mon Attribution d'Actions Abondées et mon Attribution d'Actions Gratuites à la suite de la scission éventuelle partielle de la Société, conformément à l'annonce faite par la Société le 15 mars 2022 dans laquelle cette dernière explique examiner les plans de séparation de la Société par scission d'activités spécialisées au profit de SpecialtyCo (la « scission ») :

- mes Actions Achetées détenues en mon nom par le Mandataire seront traitées de la même manière que les Actions détenues par les autres actionnaires de la Société et, en conséquence, je recevrai des actions de SpecialtyCo (les « Actions de SpecialtyCo ») au prorata de ma participation dans la Société au moment de la scission. À la réalisation de la scission, je détiendrais alors, par l'intermédiaire du Mandataire, des actions de la Société et des Actions de SpecialtyCo ;
- mon Attribution d'Actions Abondées et mon Attribution d'Actions Gratuites pourront être modifiées par le Directoire de la Société conformément aux règles du Plan, ce qui peut inclure un ajustement du nombre d'Actions Abondées ou d'Actions Gratuites auxquelles j'ai

droit en vertu de ces attributions et/ou de ladite Attribution d'Actions Abondées ou ladite Attribution d'Actions Gratuites donnant droit à des Actions de SpecialtyCo, en sus ou en remplacement de tout ou partie des Actions Abondées et/ou des Actions Gratuites auxquelles j'ai droit en vertu desdites attributions ;

- les Actions de SpecialtyCo seraient admises à la négociation sur un marché réglementé de l'UE dans le cadre de la scission, mais aucune garantie ne peut être formulée quant au prix de marché dédites Actions de SpecialtyCo, qui peut fluctuer de manière significative et pourrait diminuer après l'admission à la négociation, ni quant au fait qu'un marché de négociation actif et liquide se développerait ou serait maintenu après l'admission à la négociation ; et
- la scission peut avoir une incidence sur le traitement fiscal de mes Actions Achetées, mes Actions de Dividendes, mes Actions Abondées, mes Actions Gratuites, mon Attribution d'Actions Abondées et/ou mon Attribution d'Actions Gratuites et je serai informé du traitement fiscal par la Société avant la réalisation de la scission.

Conformité avec la législation et les réglementations relatives aux valeurs mobilières applicables

Je soussigné, le Participant, accepte et comprend que, si :

- je suis en possession d'informations privilégiées au sens du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché (tel que modifié, le Règlement sur les Abus de Marché) ; ou
- j'ai été informé que j'ai été inscrit sur une liste d'initiés établie conformément à l'article 18 du Règlement sur les Abus de Marché ou sur toute autre liste préparée aux fins du respect de la législation relative aux valeurs mobilières applicable ; ou
- j'ai reçu une notification du Directeur Juridique du Groupe me demandant de me conformer à une interdiction de conclure des opérations relatives aux Actions du Plan et/ou à toute valeur mobilière émise par la Société pendant une certaine période (telle que, par exemple, les Périodes de Clôture et les Périodes Interdites telles que définies dans le Code de Conduite de la Société) ;

alors je ne conclurai, directement ou indirectement, aucune opération, et ne prendrai aucune décision, relative aux actions de la Société, aux actions du Plan, à l'Attribution d'Actions Gratuites et/ou à l'Attribution d'Actions Abondées, et je ne ferai aucune détermination ou aucun choix concernant ce qui précède (y compris, par exemple, la cessation de tout apport en vertu du Plan), sauf si :

- j'ai consulté le Directeur Juridique du Groupe (ou tout représentant de la Société tel que désigné par le Directeur Juridique du Groupe) avant de conclure ladite opération ou de prendre ladite décision ou de faire ladite détermination ou ledit choix ; et
- j'ai reçu la confirmation écrite expresse du Directeur Juridique du Groupe (ou du(des) représentant(s) de Solvay désigné(s) par le Directeur Juridique du Groupe) que je peux conclure ladite opération ou prendre ladite décision, ou faire ladite détermination ou ledit choix (sous réserve des conditions pouvant être prévues dans la confirmation écrite).

je soussigné, le Participant, accepte et comprends que toute confirmation expresse écrite émise par le Directeur Juridique du Groupe (ou le(s) représentant(s) de Solvay désigné(s) par le Directeur Juridique du Groupe) conformément à ce qui précède ne me déchargera pas de mon obligation de me forger ma propre opinion sur la légalité et l'opportunité de conclure l'opération envisagée ou de prendre la décision ou de faire la détermination ou le choix envisagé(e), et que je serai seul et exclusivement responsable des conséquences de ladite décision, de ladite détermination ou dudit choix.

Généralités

Je soussigné, le Participant, accepte :

- que la participation au Plan n'affecte pas mes droits et obligations en vertu de mon contrat de travail, et qu'elle ne me confère aucun droit ou droit supplémentaire à une indemnisation ou à des dommages-intérêts en cas de cessation de mon contrat de travail ; et
- que le Mandataire puisse vendre tout ou partie de mes Actions du Plan pour régler un Passif Fiscal résultant de mes Actions du Plan, à moins que je ne fournisse à l'avance au Mandataire ou à la Société des fonds suffisants pour régler ce Passif Fiscal.

Je soussigné, le Participant, comprend que :

- la valeur des Actions du Plan peut baisser, ou augmenter, et qu'il est possible que je ne puisse pas récupérer la totalité du montant que j'aurai initialement investi ;
- si mon Montant des Actions Achetées au cours d'un mois est insuffisant pour financer l'intégralité d'une Action Achetée, le Mandataire reportera cette partie du Montant des Actions Achetées et l'affectera au financement futur de toute Actions Achetée ;
- si je cesse d'être employé par le Groupe, tout Montant résiduel des Actions Achetées qui était détenu par le Mandataire en mon nom me sera remboursé ;
- une Action Abondée ne me sera attribuée qu'une fois que le Montant des Actions Achetées sera suffisant pour acheter deux Actions Achetées entières ;
- si tout dividende perçu sur mes Actions Achetées est insuffisant pour financer l'intégralité d'une Action de Dividende, le Mandataire reportera ce montant du dividende et l'affectera à l'acquisition future d'Actions de Dividende ;
- si ma devise locale n'est pas l'euro, j'apporterai le Montant des Actions Achetées dans ma devise locale sur la base d'un taux de change déterminé par la Société avant l'apport du premier Montant des Actions Achetées ;
- le Plan s'étendra sur une période de 12 mois à compter de la date à laquelle les premières Actions Achetées ont été achetées (permettant 12 apports du Montant des Actions Achetées) ; et
- la Société peut modifier ou résilier le Plan à tout moment.

Protection des données

Je soussigné, le Participant, accepte que :

- si je suis employé en dehors de l'Espace économique européen ou du Royaume-Uni et qu'un consentement est nécessaire pour la collecte, le traitement ou le transfert de mes données à caractère personnel en vertu du droit local applicable, le fait de participer au Plan vaut consentement de ma part aux fins du Plan.
- aux fins du respect du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679, et de tout texte légal ou réglementaire équivalent au Royaume-Uni ou ailleurs, la Société me fournira séparément les informations sur la collecte, le traitement et le transfert de mes données à caractère personnel, y compris les motifs du traitement.

Société

La Société s'engage à :

- faire en sorte que les Actions Achetées soient achetées pour moi, selon les règles du Plan ;
- me fournir 1 Action Abondée pour 2 Actions Achetées que j'aurai achetées conformément aux règles du Plan ;
- me fournir une Action Gratuite ; et
- prendre toutes autres mesures concernant les Actions Achetées, les Actions de Dividendes, les Actions Abondées, les Actions Gratuites, l'Attribution d'Actions Abondées et l'Attribution d'Actions Gratuites conformément aux règles du Plan.

Mandataire

Le Mandataire s'engage à :

- acheter des Actions Achetées en mon nom en utilisant les sommes déduites de mon salaire ; et
- me fournir des Actions Abondées et l'Action Gratuite lorsqu'elles sont acquises.